

Les classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère accueillent des enfants et adolescents/es en âge de scolarité obligatoire domiciliés/es dans le sud du canton qui, en raison de leurs difficultés dans les apprentissages scolaires, ne peuvent suivre une classe régulière. La fondation met au concours les postes suivants :

Enseignant/e 20% (6 unités)

Classe de langage : 5H-6H
Date d'engagement : automne 2021, à discuter
Lieu de travail : école primaire de La Tour-de-Trême
Jour de travail : vendredi (idéalement)

Enseignant/e remplaçant/e 65% (18 unités)

Classe spécialisée : élèves âgés/es de 13 à 15 ans
Durée de l'activité : d'octobre 2021 à avril 2022
Lieu de travail : CO de Riaz
Jours de travail : lundi – mardi matin – vendredi

Les conditions de travail sont établies selon la CCT INFRI-FOPIS.

Renseignements et offres (par mail) : Classes d'enseignement spécialisé de la Gruyère – Didier Jonin – Directeur – direction@censg.ch – 026 552 56 00.